

## Communiqué de presse du 27 avril 2017

### **Consultation à 25 euros : un surcoût sans bénéfice pour les patients**

*Le Syndicat de la Médecine Générale (SMG) ne partage pas la liesse syndicale et corporatiste concernant l'augmentation du montant de la consultation du généraliste à 25 euros. Sans résoudre les problèmes des soins primaires, le surcoût pèsera sur la collectivité et les patients.*

La convention médicale signée entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dits « représentatifs » prévoit l'augmentation de la consultation chez le médecin généraliste à 25 euros ce 1<sup>er</sup> mai 2017. Les conséquences économiques de cette décision ne sont pas négligeables : augmentation des dépenses de l'Assurance maladie entre 569 et 737 millions par an et augmentation du ticket modérateur, restant à charge du patient ou de sa complémentaire dont on prévoit une augmentation des tarifs.

Ainsi, c'est bien le patient qui paie, sans amélioration de la qualité des soins, la course-poursuite inflationniste des généralistes pour rattraper les tarifs des spécialistes d'organe, sans illusion d'y arriver et sans suppression des dépassements d'honoraires que ceux-ci continueront de pratiquer largement.

Des mesures aux services des patients et favorables aux généralistes, que le SMG défend depuis des années, auraient pu être choisies : suppression du secteur 2, des dépassements d'honoraires et des franchises dites « médicales », diversification des modes de rémunérations autre que le paiement à la performance (capitation, forfaits, salariat). Malheureusement, c'est le renforcement du paiement à l'acte et du paiement à la performance, alias ROSP qui a été choisi.

Avec un revenu de 6 835 euros net par mois en moyenne [1], les médecins généralistes, même moins rémunérés que les autres spécialistes, restent des privilégiés économiques, avec un revenu très supérieur au revenu médian en France qui, rappelons-le, avoisine les 1800 euros net [2], et sans commune mesure avec les revenus des infirmier.e.s, aides-soignant.e.s ou auxiliaires de vie [3] par exemple.

Le SMG affirme qu'il y a urgence à l'organisation d'un débat démocratique sur le mode et le montant de la rémunération de tous les soignant.e.s et plus largement sur l'organisation de la solidarité dans le domaine de la santé.

#### **Contacts**

Martine Lalande : 06 03 36 66 17

Guillaume Getz : 06 22 61 35 12

1. [http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/02/12/combien-gagnent-les-medecins-en-france\\_4575552\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/02/12/combien-gagnent-les-medecins-en-france_4575552_3224.html)
2. <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1432>
3. <http://www.fakirpresse.info/aide-a-domicile-abus-de-vieillesse-1-3>